

DEPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 22 JUIN 2018

L'an **deux mille dix-huit**, le **vendredi vingt-deux juin** à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Marc **GALET**, Marielle **DESCOUBES SIBRAC**, Bernard **RIVAILLÉ**, Claude **DAMBRINE**, Pierrette **DUPART**, Stéphane **PERES DIT PEREY**, Michèle **FAORO**, Jean-Claude **FEUGAS**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Aziz **S'KALLI BOUAZIZA**, Jannick **MORA**, Mireille **KERBAOL**, Brétislav **PAVLATA**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Jean-Louis **COUTURIER**, Vincent **COSTE**, Maférima **DIAGNE**, Jean-Pierre **BACHÈRE**, Richard **UNREIN**, Mónica **CASANOVA**.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :
Tayeb **BARAS** (procuration Philippe **QUERTINMONT**),
Salim **KOÇ** (procuration Claude **DAMBRINE**),
Suna **ERDOGAN** (procuration Bernard **RIVAILLÉ**),
Danielle **JOUS** (procuration Maférima **DIAGNE**),
Alexandre **CHADILI** (procuration Pierrette **DUPART**),
Loubna **EDNO-BOUFAR** (procuration Jean-Claude **FEUGAS**).

Absent(e)s excusé(e)s :
Grégoric **FAUCON**, Myriam **LECHARLIER**.

Absents :
Jean-Baptiste **DEFRANCE**, Marc **SALLOT**, Frédéric **BERGMAN**.

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 30

N° 2018/22.06/20

**FIL VERT - AMENAGEMENT DES CONTINUITES DES CHEMINEMENTS DOUX :
PLAN DE FINANCEMENT - REACTUALISATION**

Madame Pierrette DUPART est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Claude DAMBRINE, Adjointe déléguée à l'habitat, l'environnement et l'urbanisme, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

Par délibération du 15 décembre 2015, le Conseil Municipal a approuvé le programme présenté, le plan de financement en découlant et a autorisé Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès des organismes financeurs concernés ainsi qu'à signer les documents découlant de ces démarches.

Aujourd'hui, l'avancement de l'étude réalisée par la Maîtrise d'œuvre sélectionnée WOODSTOCK Paysage implique une nouvelle estimation du coût des études et des travaux et nécessite une nouvelle actualisation du plan de financement comme suit :

2018 en HT					
SECTEUR NORD	Travaux	370.000 €	FEDER	235.880 €	48 %
	Maîtrise d'œuvre	29.600 €	Département	105.000 €	22 %
	Mission	47.000 €	Bordeaux Métropole	50.000 €	10 %
	Signalétique	5.000 €	Ville de Lormont	97.720 €	20 %
	Aléas (10 %)	37.000 €			
	TOTAL HT	488.600 €	TOTAL HT	488.600 €	
2019 en HT					
SECTEUR SUD	Travaux	230.000 €	FEDER	132.192 €	48 %
	Maîtrise d'œuvre	18.400 €	Département	88.128 €	32 %
	Signalétique	4.000 €	Ville de Lormont	55.080 €	20 %
	Aléas (10 %)	23.000 €			
	TOTAL HT	275.400 €	TOTAL HT	275.400 €	
2020 en HT					
Entrée Parc Haut Carriet	Travaux	200.000 €	ANRU	106.200 €	45 %
	Maîtrise d'œuvre	16.000 €	Département	82.600 €	35 %
	Aléas (10 %)	20.000 €	Ville de Lormont	47.200 €	20 %
	TOTAL HT	236.000 €	TOTAL HT	236.000 €	
TOTAUX HT (sur les trois ans)					
Fonds Européen de Développement Économique Régional (Axe 4.7 : Préserver et restaurer la biodiversité et les continuités écologiques)				368.072 € (*)	37 %
Département (Dispositif valorisation des paysages)				275.728 €	28 %
Ville de Lormont				200.000 €	20 %

Bordeaux Métropole (Aménagements dispositif Nature)		50.000 €	5 %
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Opération Carriet)		106.200 €	10 %
TOTAL HT		1.000.000 €	100 %
(*) COMPLEMENT FEDER			
Personnel ingénierie	25.504 €	FEDER	12.242 € 48 %
		Ville de Lormont	13.262 € 52 %
TOTAL	25.504 €	TOTAL	25.504 € 100 %

Avis favorable de la Commission Ville Verte et Habitée du 7 juin 2018.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 -N° 2015/15.12/12- relative au Plan de financement prévisionnel du Fil Vert – Aménagement des continuités des cheminements doux,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2016 -N° 2016/16.12/07- relative à l'actualisation du plan de financement Fil Vert – Aménagement des continuités des cheminements doux,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant la nouvelle estimation du coût des études et des aménagements réalisée par la Maîtrise d'œuvre,

DÉCIDE

Article 1 :

d'approuver le plan de financement prévisionnel réactualisé comme ci-dessus.

Article 2 :

d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès des organismes financeurs concernés.

Article 3 :

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VOTE :

POUR :

- 25 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès,
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains,
- 1 - Groupe Lormont Avenir,
- 1 - Groupe Nouveau Parti Anticapitaliste.

Le Maire, Jean TOUZEAU :

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

* informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT A LORMONT, le 25 juin 2018

pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Maire,
Jean TOUZEAU**